

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

Edition de mars 2022

Page 1

+ Solidarité UKRAINE

Page 2

+ Jardinage participatif

+ Elections

Page 3

+ Fibre

+ Emploi

+ Coupure Enedis

+ Déchets verts

Page 4

+ Bruits voisinage

+ Paroisse

+ Club Corcosse

+ Heure d'été

Contact

Mairie de Courcoury

15b rue de la Liberté
17100 COURCOURY

Tél. : 05 46 93 18 23
mairie@courcoury.fr



Le Maire, le Conseil Municipal, apportent leur soutien et solidarité au peuple ukrainien en ce moment même sous le feu d'une violente agression, et condamnent l'invasion russe en UKRAINE au mépris du droit international.

Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, nous pouvons également contribuer à l'aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien.

En outre, comme vu avec l'Ambassade d'Ukraine en France, les produits de première nécessité suivants peuvent être collectés en vue de leur acheminement en Ukraine :

- Couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, oreillers ;
- Gels douche, dentifrice et brosses, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, masques réutilisables et jetables ;
- Fournitures d'habillement, tentes, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisables, piles, bougies, torches ;
- Alimentation : eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, pâtes, céréales instantanées.

Vos dons peuvent être déposés à la Mairie de Courcoury aux heures d'ouverture.

Les dons seront ensuite transmis à une association œuvrant pour le peuple ukrainien.

Jardinage Participatif Communal

Venez nous rejoindre !!!!

**Samedi 19 mars 2022
de 14h00 à 17h00**

Entretien des massifs de la commune

"Jimmy, le professionnel de la taille, sera présent pour vous renseigner"

A l'issue de cet après-midi un pot de l'amitié sera offert



COMMUNIQUE DU MAIRE **PARRAINAGE à la candidature présidentielle**

Selon le Conseil Constitutionnel, le parrainage d'un candidat à l'élection présidentielle est un acte personnel et volontaire du Maire de la collectivité.

Le Maire de COURCOURY a souhaité en débattre avec les élus, et a pris la décision de ne pas donner de parrainage pour un candidat à l'élection présidentielle 2022.

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1^{er} tour **dimanche 10 avril**
2^{ème} tour **dimanche 24 avril**

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 19h00**

*Vous devriez recevoir votre nouvelle carte électorale par la Poste
la dernière semaine du mois de mars ou début avril 2022.*

FIBRE

Le déploiement de la fibre se termine sur notre commune. Si votre logement n'est pas raccordé, merci de prendre très rapidement contact avec le secrétariat de la Mairie au 05 46 93 18 23

OFFRE D'EMPLOI Pour la Mairie de Courcoury

Agent(e) polyvalent(e) de ménage

12 heures par semaine CDD évolutif à partir du 1^{er} avril 2022

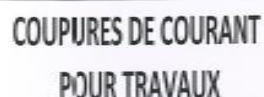
Tâches à réaliser :

Ménage dans locaux municipaux
Gestion de la consommation et des commandes de produits d'entretien
Réalisation des états des lieux des salles municipales

Pour postuler **Avant le 20 mars**

Envoyer lettre de motivation et CV à l'attention du Maire

Mairie de Courcoury 15B rue de la Liberté 17100 COURCOURY



mardi 12 avril 2022
de 08h30 à 11h00

Quartiers ou lieux-dits :

19 au 21, 31, 10, 14 au 16 rue DES GLYCINES

1 au 5 chemin DES GUIGNIERS

1 au 9, 2, 6, 7B, 2B rue DES VENDANGES

1 au 7, 2 au 8, 5B, 7B rue DE LA FORGE

3, 2 rue DES FINS BOIS

1, 5 au 9, 15, 25 au 29, 33, 41, 2 au 16, 20 au 22, 30 au 34, 40 au 42, 38B, 38A ROUTE DE CORCOSSE

1 au 5, 2, 6, 10, 3B rue DE LA RENARDIERE

5, 2 au 4, 8 au 12 chemin DU BARRAGE

2 au 6 rue DES NOISETIERS

5, 13, 2 au 4 rue DES MOUETTES

1, 4 au 6, 2A, 2B rue DU MAINE

1, 2 au 4, 4B rue DU PUY RETAUD

2, 4A chemin DES VIGNES

3, 2 au 4 rue DU CHATEAU

1, 2 au 4, 3A, 3B, 2A chemin DE LA FORNETTE

INCINERATION DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est autorisé qu'après avoir l'autorisation de la Mairie.
Demande à faire 5 jours avant le feu.

Brûlage autorisé de 9h00 à 16h00 **Interdit les dimanches et jours fériés**

DEPARTEMENT
de la CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE COURCOURY



ARRETE
prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage

Le Maire de la Commune de COURCOURY,
Vu le Code des Communes (article L131-2, L131-4-1 et L132-8)
Vu le Code de la Santé Publique (articles L1, L2, L49 et L772),
Vu le Code Pénal,
Vu la Loi 92-1444 du 31 décembre 1992 et le décret d'application 95-408 du 18 Avril 1995
Considérant qu'il y a lieu de réglementer les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage,

ARRETE

Article 1 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuses, scies mécanique...etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H00 à 20H00
- les samedis de 9H00 à 12H00, de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



Message de la Paroisse

« Vous pouvez nous rejoindre pour prier pour la France. Chaque mercredi de 14h30 précise à 15h au pied du calvaire sur la place de l'église. Ceci comme dans 2000 lieux au pied des calvaires de France depuis janvier. (voir la carte sur lafranceprie.org) »

**CLUB
CORCOSSE AMITIE**

Après une nouvelle interruption de nos activités, le club reprend à compter du jeudi 03 mars 2022.

**N'hésitez pas à venir
nous rencontrer**

**Renseignements, contacter :
Françoise RAMBAUD
06 66 99 84 79**

Passage à l'heure d'été

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars 2022.

+ 1 heure

À 2 heures du matin
il sera alors 3 heures.



Nous perdrons 1 heure de sommeil.

©www.calendrier.best